

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne, dûment convoquée et tenue le lundi 25 septembre 2023 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école secondaire.

PRÉSENCES :

Mme Marie-Ève Blackburn, parent	Mme Annie-Claude Éthier, enseignante
Mme Marie-Ève Cattin, parent	Mme Catherine Lalancette, enseignante
M. Alexandre Deschambeault, parent	Mme Rosalie Potvin, enseignante
Mme Marie-Ève Leclerc, parent	M. Luc Paquet, directeur
Mme Catherine Pouliot-Bernard, parent	Mme Valérie Rousseau, soutien
M. Jonathan Tremblay, parent	Mme Marie-Josée Parent, professionnelle
Mme Marie-Claude Tremblay, parent (substitut)	

INVITÉ(E)S :

Mme Émilie Goupil, directrice adjointe
Mme Marie-Andrée Houde, directrice adjointe
M. Jean-François Lanoue, directeur adjoint

ABSENCES :

Mme Maude Philibert, enseignante

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

CE-23/24-1 Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent et appuyé par Mme Rosalie Potvin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de nommer Mme Émilie Goupil comme secrétaire de la présente rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023

CE- 23/24-2 Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent et appuyé par Mme Valérie Rousseau d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 juin 2023 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

7. PROJETS PARTICULIERS 2023-2024

La direction explique qu'une neuvième option a été ajoutée à la liste approuvée en juin dernier, soit l'option Horticulture.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun public.

DÉCISIONS

5. MODIFICATION À LA RÉOLUTION CE-23/24-41 – ATTESTATION DES PROGRAMMES OU PROJETS PARTICULIERS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

La résolution est en pièce jointe. La direction confirme l'ajout de l'option Horticulture et fait la lecture du tableau nommé *Ajustements des coûts reliés aux programmes et projets particuliers (#CE-22/23-41)*. Cela permet d'expliquer comment les mesures financières ministérielles sont appliquées sur les factures scolaires.

CE-23/24 – 3 Il est proposé par Mme Marie-Ève Leclerc et appuyé par Mme Rosalie Potvin d'approuver la modification à la résolution CE-22/23-41 tel que présentée et faisant partie intégrante du procès-verbal du 5 juin 2023.

Adopté à l'unanimité.

6. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Marie-Ève Blackburn se propose pour occuper le poste de présidente du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne.

Mme Marie-Ève Leclerc se propose à titre de substitut pour le poste de présidente du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne.

CE- 23/24–4 Il est proposé par Mme Marie-Ève Leclerc et appuyé par Mme Marie-Josée Parent de nommer Mme Marie-Ève Blackburn au poste de présidente du Conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne pour l'année scolaire 2023-2024. Puisqu'aucune autre candidature n'est soumise, Mme Marie-Ève Blackburn est élue par acclamation. Elle remercie les membres pour leur confiance et accepte la présidence pour une année.

Adoptée à l'unanimité.

7. NOMINATION – SUBSTITUT

Tel que déterminé lors de l'Assemblée générale de parents du 12 septembre 2023, la cinquième personne ayant reçu le plus de votes sera celle qui occupera le poste de parent substitut au sein du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne. C'est donc Mme Marie-Claude Tremblay qui se retrouve dans cette situation. Mme Marie-Claude Tremblay a accepté le poste de parent substitut pour l'année scolaire 2023-2024.

CE- 23/24–5 Il est proposé par Mme Catherine Pouliot-Bernard et appuyé par M. Alexandre Deschambeault de confirmer la nomination de Mme Marie-Claude Tremblay comme membre substitut du Conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne pour l'année scolaire 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité.

8. REPRÉSENTANT(E)S AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

CE- 23/24–6 Mme Marie-Ève Leclerc propose M. Jonathan Tremblay comme représentant au comité de parents du Centre de services scolaire pour l'année scolaire 2023-2024. Mme Marie-Claude Tremblay se propose à titre de substitut. Ils sont nommés par les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

9. REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ

Les membres du conseil d'établissement soumettent les noms de Mme Gabrielle Leclerc et M. Marc Quantin pour agir comme représentant de la communauté. M. Luc Paquet les interpellera afin de connaître leur intérêt à agir comme représentant de la communauté pour le conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont Sainte-Anne. Il y aura un suivi à la prochaine séance.

CE- 23/24-7 Il est proposé par Mme Rosalie Potvin et appuyé par M. Alexandre Deschambeault de mandater M. Luc Paquet pour effectuer un suivi auprès des personnes nommées concernant leur intérêt pour le mandat proposé ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

10. RÉGIE INTERNE 2023-2024

M. Alexandre Deschambeault soumet les questionnements suivants :

- Page 3, numéro 4.4. Les éléments de négation devraient être enlevés dans la phrase. (Caractère sémantique)
- Page 7, numéro 8.6.1. Modifier l'expression courrier électronique par courriel.

Il est convenu que les questionnements soulevés entraîneront des modifications dans le document *Règles de régie interne 2023-2024*.

CE- 23/24-8 Il est proposé par M. Alexandre Deschambeault et appuyé par M. Jonathan Tremblay d'adopter les règles de régie interne 2023-2024 selon les modifications notées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

11. DEMANDES :

La direction présente le tableau nommé Sorties et/ou activités éducatives 2023-2024.

11.1 Sorties éducatives :

La direction fait la lecture du tableau et précise certaines informations.

11.2 Voyages :

La direction fait la lecture des annexes prévues à cet effet.

Paris-Londres, Italie

Mme Marie-Ève Leclerc demande certaines précisions par rapport au voyage à Londres-Paris annoncé en 2022-2023. La destination est finalement l'Italie. Mme Marie-Josée Parent explique les raisons qui ont mené à faire ce changement de destination, notamment les coûts trop élevés pour Londres et les Jeux olympiques à Paris. Les responsables du voyage attendent encore les prix finaux, mais jusqu'à maintenant, les coûts énumérés ci-après sont les prévisions les plus justes soient 4000 \$ pour 25 participants ou 3825\$ pour 30 participants.

En 2022-2023, l'équipe-école en charge du projet avait procédé à un financement auprès de la Fabrique à projets chez Desjardins. Une somme de 5 000 \$ est donc déjà amassée et sera redistribuée sur les factures des parents. D'autres moyens de financement sont aussi prévus par exemple, le souper spaghetti et l'encan silencieux.

CE- 23/24-9 Il est proposé par Mme Marie-Ève Leclerc et appuyé par M. Alexandre Deschambeault d'adopter les demandes reliées au voyage en Italie, notamment les frais chargés aux parents ainsi que les campagnes de financement proposées.

11.3 Campagnes de financement :

En utilisant les mêmes documents que pour les voyages, la direction fait la lecture des annexes prévues à cet effet.

CE- 23/24–10 Il est proposé par Mme Marie-Ève Blackburn et appuyé par Marie-Ève Leclerc d'adopter les demandes de sorties éducatives, les voyages ainsi que les campagnes de financement proposées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité.

12. CALENDRIER DES RENCONTRES

La direction propose un calendrier de rencontres. Les dates suivantes ont été retenues :

- Lundi, 25 septembre 2023
- Lundi, 23 octobre 2023
- Lundi, 11 décembre 2023
- Lundi, 29 janvier 2024
- Lundi, 18 mars 2024
- Lundi, 22 avril 2024
- Lundi, 3 juin 2024

CE- 23/24–11 Il est proposé par M. Jonathan Tremblay et appuyé par Mme Valérie Rousseau d'adopter le calendrier des rencontres 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS

13. COUPS DE CŒUR ESMSA

Laboratoire de sciences

Les laboratoires de sciences ont été rénovés durant la période estivale 2023. Ils sont très beaux et fonctionnels.

Nouveaux enseignants

L'équipe des enseignants présents souligne qu'il y a un bel esprit de camaraderie et d'entraide au sein de l'école. Le travail des mentors est aussi souligné. Un de leur bon coup est la journée d'accueil avant les journées pédagogiques du mois d'août.

Cellulaire en classe

En 2022-2023, l'équipe avait déterminé que les cellulaires ne seraient plus acceptés en salle de classe dès la rentrée scolaire suivante. Les constats suivants sont énumérés : les élèves et les enseignants collaborent; les élèves semblent être plus disposés aux apprentissages et les enseignants captent plus l'attention des élèves.

Milieu de vie

La direction souligne que l'offre de services d'ESMSA soutient la persévérance scolaire puisque 81 % des élèves de l'école qui sont dans un profil sont dans une concentration ou participent à une option.

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire des élèves a été vécue selon de nouvelles modalités faisant en sorte que les élèves de première secondaire étaient seuls cette journée-là et que les autres élèves étaient regroupés pendant l'autre journée. L'équipe-école est satisfaite, car nous avons été en mesure de trouver une formule équilibrée tant pour répondre aux besoins des élèves que pour permettre la création des liens entre les intervenants et les élèves.

Cheminement entrepreneurial

Une enseignante mentionne la fierté des jeunes d'être dans le cheminement entrepreneurial, nouvelle appellation du programme CPC. C'est un projet qui est né d'une petite initiative et qui deviendra officiel dès le mercredi 4 octobre prochain, lors du lancement officiel en compagnie du mentor Sébastien Sylvain. Le rayonnement des élèves à Forces Avenir est aussi mentionné.

Casier organisé

Le comité transition primaire-secondaire a mis en œuvre une nouvelle démarche d'organisation des casiers pour les élèves de première secondaire. L'utilisation des caisses de lait, l'affichage de l'horaire, l'aide-mémoire pour le matériel ainsi que le calendrier scolaire aimanté contribuent à soutenir l'arrivée de nos élèves à ESMSA.

Le ROC

Le ROC représente une structure interne pour les jeunes ayant de graves difficultés d'adaptation. Afin de soutenir l'équipe-école, il était souhaité avoir une meilleure connexion avec le réseau de la santé. Nous avons la fierté de faire partie d'un projet-pilote nous permettant d'accueillir une travailleuse sociale du CLSC plusieurs jours par semaine ici même à ESMSA.

Beignes pour les chauffeurs d'autobus

Afin de remercier le précieux travail des chauffeurs d'autobus, ESMSA leur a offert des beignes et du café la semaine dernière.

14. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI

Les travaux sur le projet éducatif sont entamés depuis l'année scolaire précédente. La direction est donc en mesure de déclinier sur papier l'avancé du travail de l'équipe.

La direction utilise l'opportunité de cette première séance du conseil d'établissement pour présenter le portrait de l'école, des enjeux et des orientations qui feront l'objet des comités de travail de l'équipe-école.

Les enjeux serviront aussi à orienter les choix de l'établissement quant au déploiement des ressources financières à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne.

Les membres du conseil d'établissement adressent certaines questions pour bien comprendre les enjeux. La direction répond à leurs questions. Des liens avec le PVER du Centre de services scolaire sont aussi abordés. Plus de précisions seront faites au fil des séances.

15. EXPLICATION DE LA FORMATION OBLIGATOIRE

Les membres du conseil d'établissement ont la responsabilité de se former. Des capsules vidéo seront envoyées. Les membres devront les visionner et la direction pourra répondre à leurs questions si jamais ceux-ci ont besoin de précisions.

16. COMMUNICATION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Bien-être à l'école :

Récemment, il a été vu dans les médias des situations concernant les salles de bain mixtes. À ESMSA, une salle de bain est disponible pour les élèves en questionnement de genre. Nous nous sommes assurés de respecter les normes afin de bien répondre aux besoins des élèves. Le comité inclusion nous aide aussi à assurer une vigie des besoins des élèves.

Les enjeux à venir :

- Pénurie de personnel

À l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne, nous avons la chance d'avoir l'ensemble des membres du personnel prévu au plan d'effectifs. Toutefois, la situation est extrêmement fragile. C'est pour cette raison que des mesures sont mises en place pour offrir beaucoup de soutien aux membres de l'équipe (nouveaux ou non légalement qualifiés). Un comité a aussi été formé pour permettre un bon accompagnement des nouveaux (membres des différents corps d'emploi afin d'avoir une vision globale et d'offrir rapidement un accompagnement).

- Budget

La situation budgétaire va bien. Nous nous sommes bien relevés de la baisse de clientèle. Nous avons même réussi à accumuler des surplus qui nous ont permis de faire des investissements importants pour améliorer l'environnement physique. Toutefois, pour la prochaine année scolaire, le ministère de l'Éducation viendra ponctionner un pourcentage des surplus budgétaires des Centres de services scolaires. Aussi, il ne sera plus possible de transférer des fonds du budget de fonctionnement dans le budget d'investissement. Nos priorités quant aux dépenses demeurent les services aux élèves et la formation du personnel.

17. QUESTIONS DIVERSES

Un membre du conseil d'établissement se questionne sur les applications accessibles via le chromebook en salle de classe. La direction répond que le Centre de services scolaire bloque de manière centralisée certaines applications, dont Tik Tok. Toutefois, il confirme que l'application MESSENGER peut être utilisée. C'est donc sur cet aspect que l'équipe travaille à sensibiliser les jeunes, soit d'utiliser cette plateforme de communication dans les moments opportuns.

18. CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE- 23/24-12 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-Ève Leclerc et appuyé par Mme Rosalie Potvin de clore la réunion à 20 h 26.

Adoptée à l'unanimité.

Émilie Goupil
Secrétaire de la rencontre

Marie-Ève Blackburn
Présidente du Conseil d'établissement